

PLAN LOCAL DE MOBILITÉ DE GRAND PARIS GRAND EST

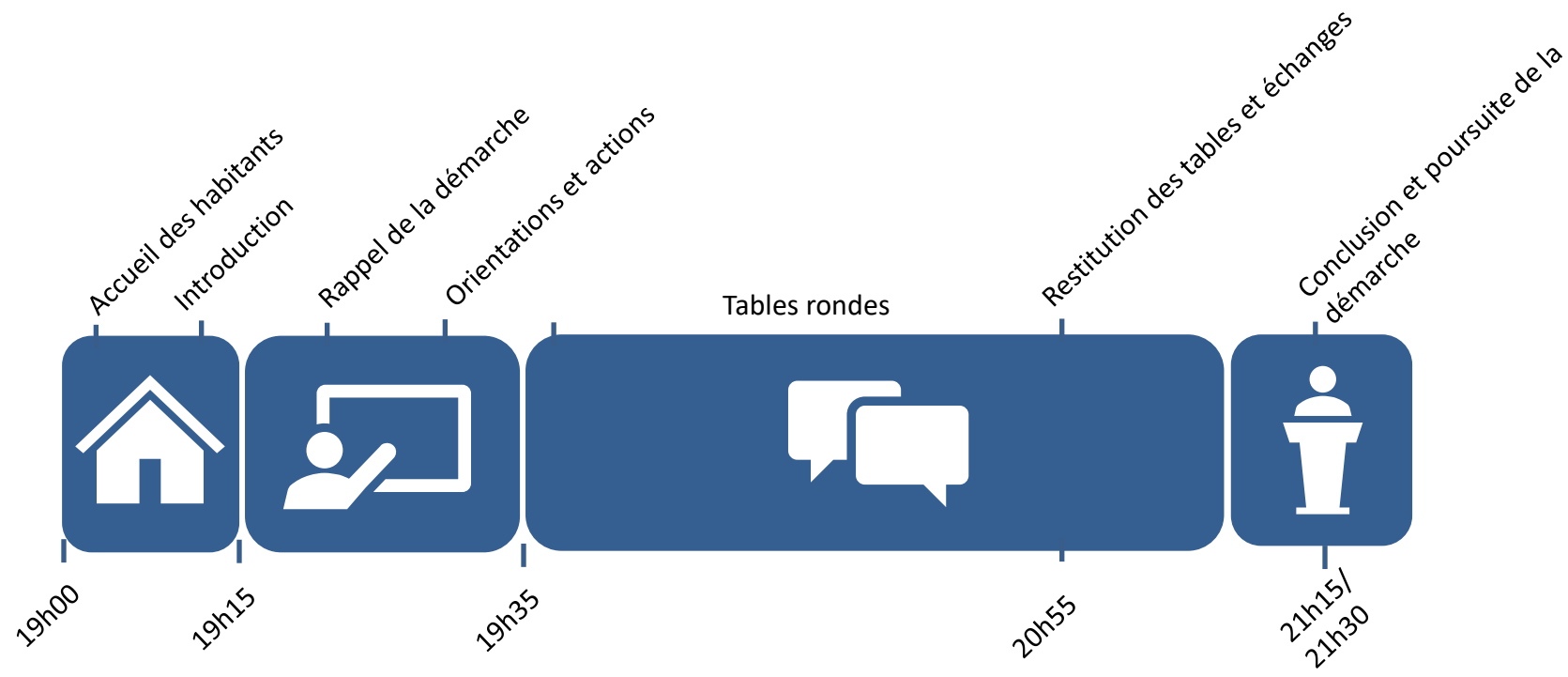
Atelier de concertation publique

Avril/mai 2025

INTRODUCTION

M. DALLIER

VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DES TRANSPORTS ET
DES MOBILITÉS DE GRAND PARIS GRAND EST
MAIRE DES PAVILLONS-SOUS-BOIS



PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE

► Qu'est-ce qu'un Plan local de mobilité (PLM) ?

- Instrument local de mise en œuvre du Plan des Mobilités en Ile-de-France 2030 ayant pour objectif :
 - *De diminuer les modes individuels motorisés (automobile)*
 - *D'augmenter la part des modes actifs (vélo, marche à pied...) et des transports collectifs*
- Un cadre de référence pour planifier et organiser la mobilité, avec une stratégie territoriale et des actions

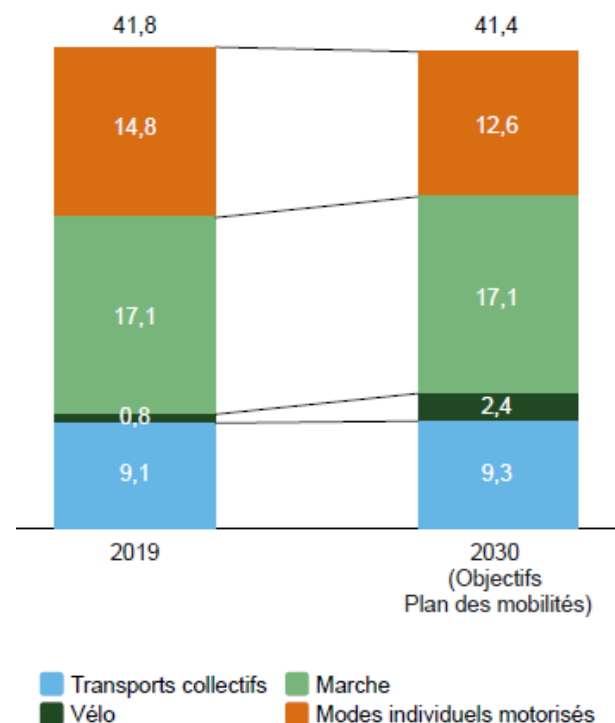
► Objectifs du PLM de Grand Paris Grand Est

- Mettre en cohérence les politiques de mobilité communales à l'échelle du territoire
- Accompagner les évolutions des pratiques de mobilité et le développement des modes alternatifs à la voiture individuelle
- Faciliter les déplacements avec pour ambition de rendre les déplacements plus agréables et plus efficaces, pour les habitants et salariés du territoire

Le plan des mobilités en Île-de-France



Objectifs d'évolution de l'usage des modes de déplacements quotidiens des Franciliens (en millions par jour)



Objectifs d'évolution des parts modales en Ile-de-France (Plan des Mobilités en Ile-de-France provisoire – Ile-de-France Mobilités, 2024)

► Le Plan local de mobilité, une démarche co-construite et partagée

► Différents temps de concertation et de recueil des avis pour le diagnostic:

- **Des entretiens** réalisés avec les partenaires
- **Une enquête participative du 1^{er} octobre au 8 novembre 2024** auprès du public avec près de 1000 répondants
- **Des ateliers de concertation publique mi-novembre / début décembre 2024** à Livry-Gargan, Montfermeil, Neuilly-Plaisance et Noisy-le-Grand
- **Des ateliers thématiques de travail avec les partenaires en octobre 2024 et en février/mars 2025**



Atelier partenaires



Atelier public de Livry-Gargan



Atelier public de Montfermeil



Enquête participative



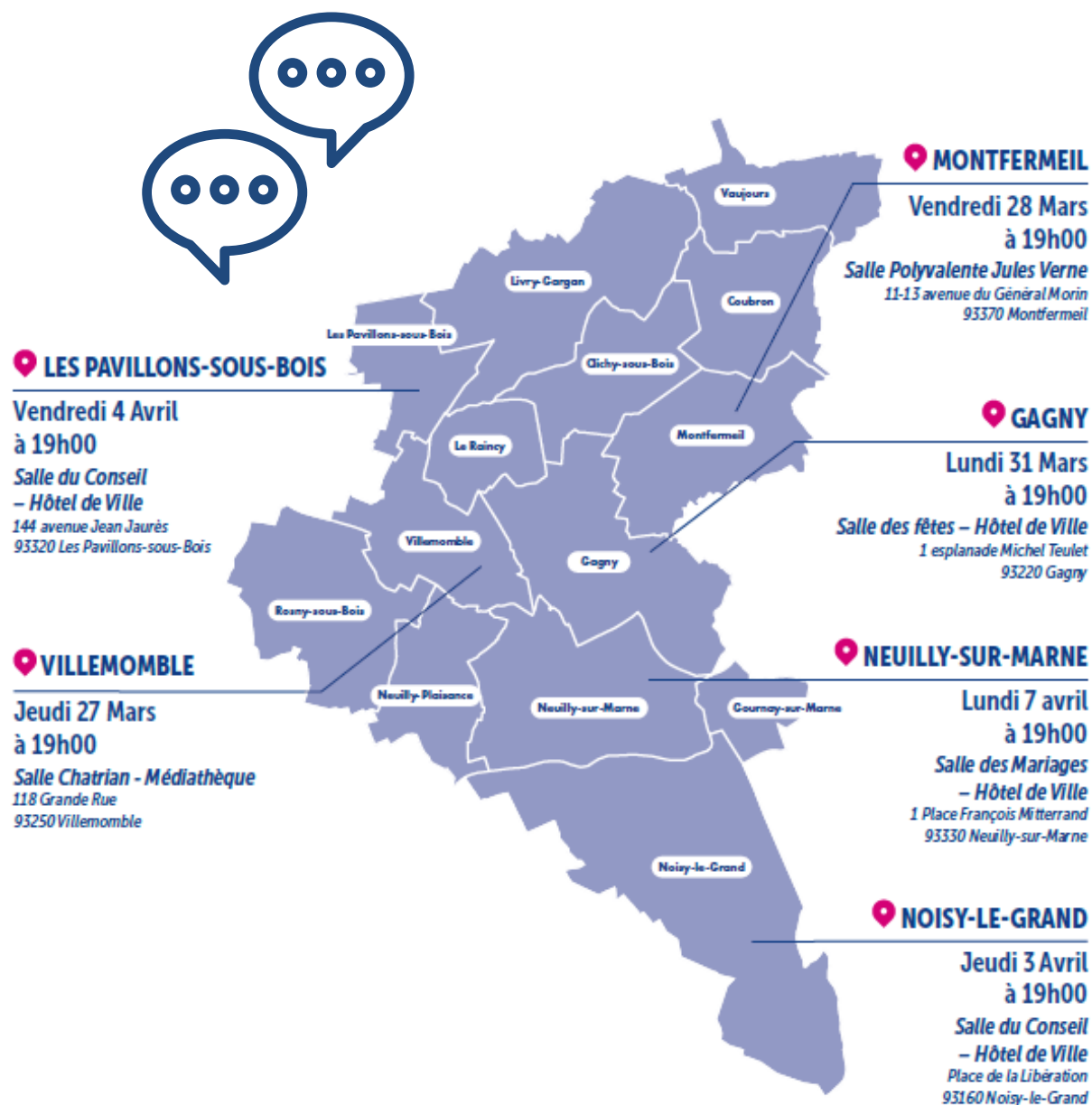
Atelier public de Neuilly-Plaisance

► **6 ateliers de concertation publique** pendant la phase d'élaboration du plan d'action :

- **Au plus proche des habitants,** dans différentes communes du territoire
- **De fin mars à début avril**

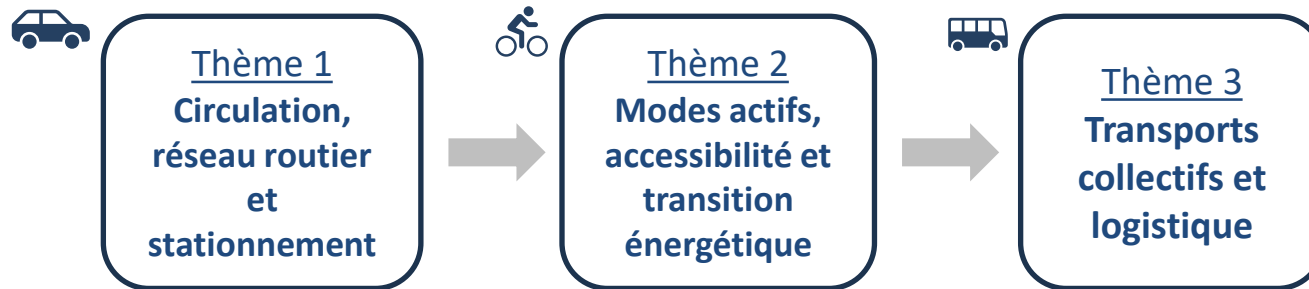
► **Objectifs de ces ateliers :**

- **Communiquer** sur la démarche du PLM
- **Débatre interventions envisageables** pour améliorer la mobilité
- **Consolider le plan d'action**



ORIENTATIONS ET ACTIONS ENVISAGÉES

► **3 grandes thématiques :**



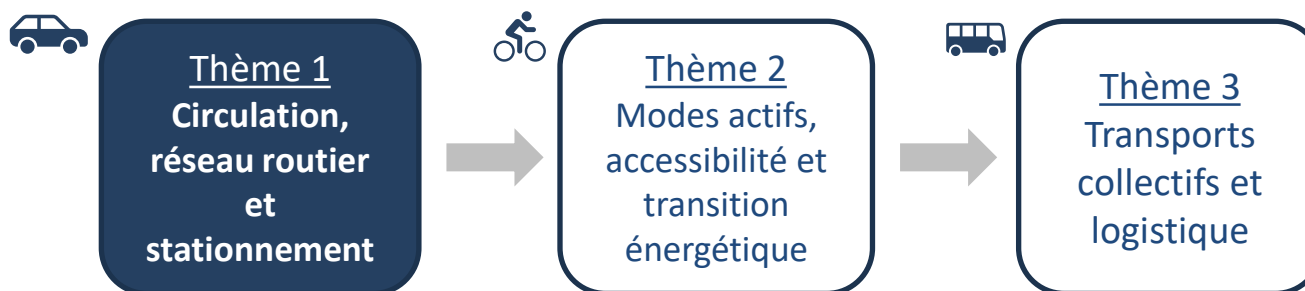
► **Pour chaque thématique, présentation :**

- D'une synthèse des enjeux
- Des orientations
- Des actions envisagées

► **L'objectif est d'échanger sur les actions envisagées lors du temps d'échange en tables-rondes**

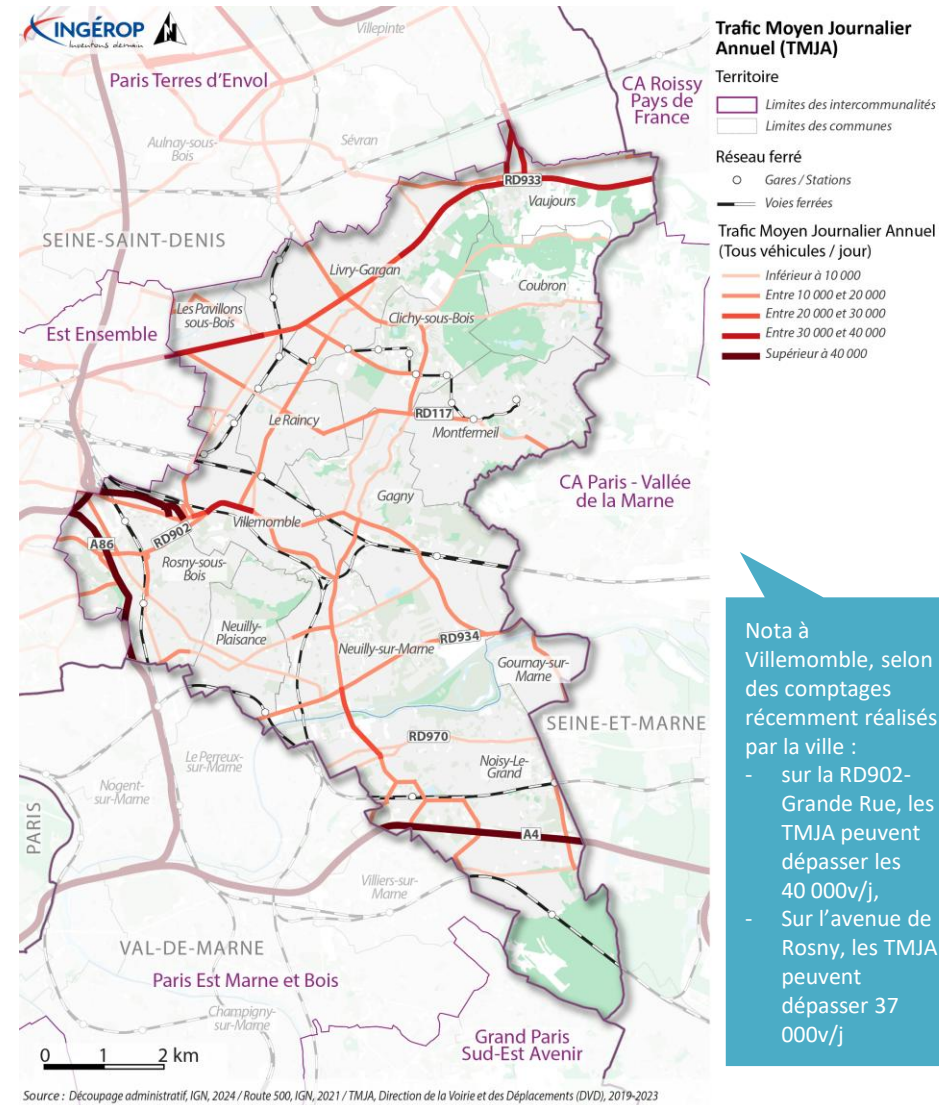
ORIENTATIONS ET ACTIONS

CIRCULATION, RÉSEAU ROUTIER ET STATIONNEMENT



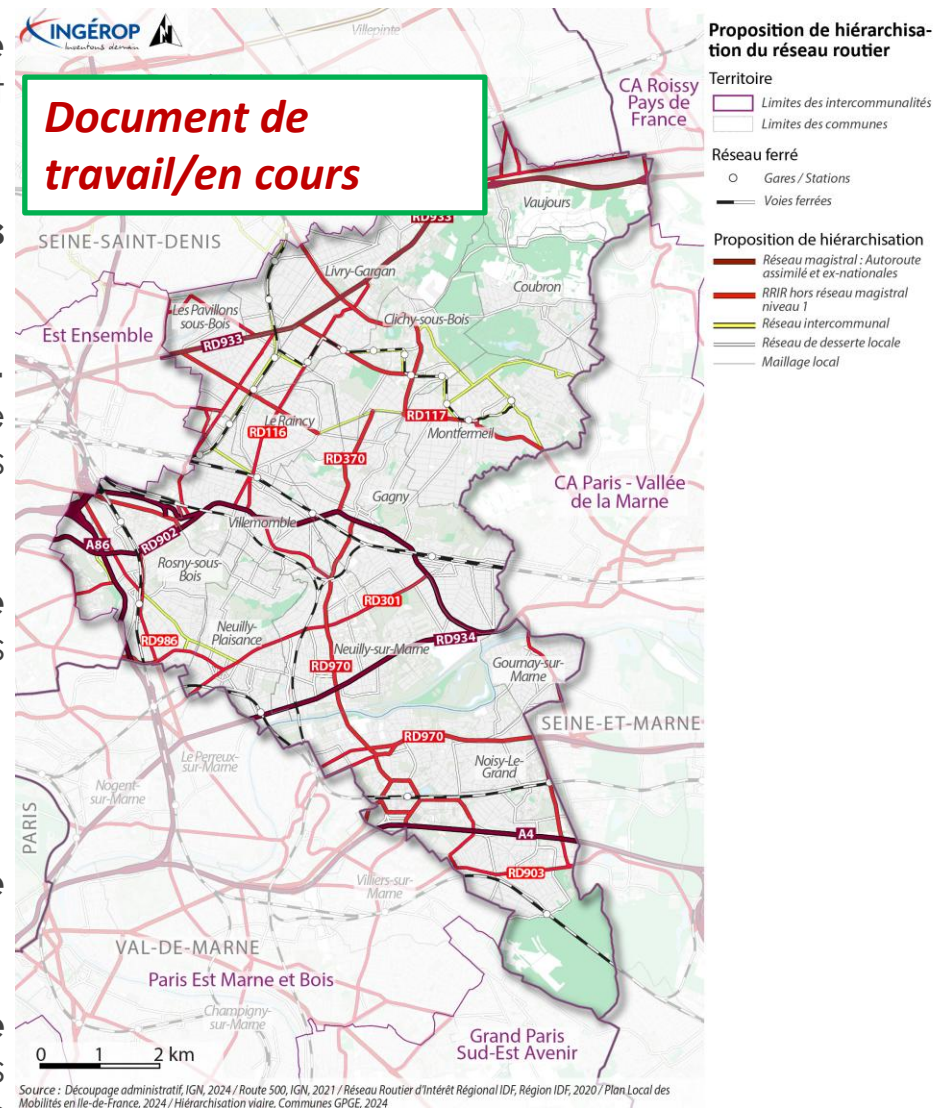
► Principaux enjeux et constats :

- **Un taux de motorisation important de 74 %** (contre en moyenne 61 % à l'échelle départementale et 65 % en moyenne à l'échelle régionale)
- **Des axes pacifiés au niveau du tissu résidentiel** (Neuilly-Plaisance, Rosny-sous-Bois, Neuilly-sur-Marne, Vaujours), **quelques zones de rencontres à l'échelle de la rue**
- **Du trafic de transit identifié sur des voiries locales non adaptées** (secteurs résidentiels)
- **Des coupures urbaines diverses** : infrastructures de transports, cours d'eau, dénivelé
- **Des grands axes congestionnés en heure de pointe du soir et du matin** (réseaux autoroutier et départemental notamment)
- **Des politiques de stationnement** hétérogènes entre les communes



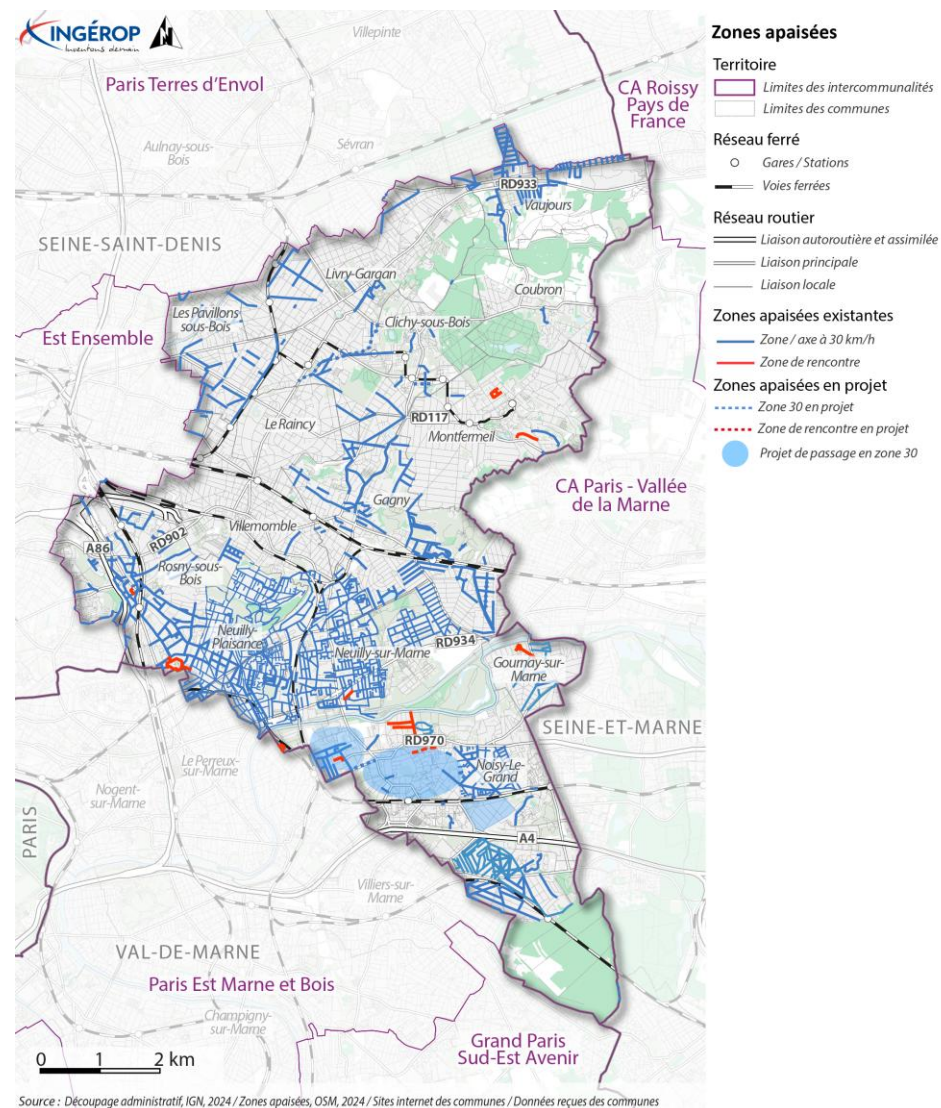
► Fluidifier, améliorer et sécuriser la circulation automobile

- **Hiérarchiser et aménager le réseau viaire** pour sécuriser les déplacements et améliorer le partage de l'espace public
- **Traiter les principales coupures urbaines** entravant les déplacements
- **Limiter le trafic de transit dans les centres-villes** et harmonier les politiques de circulation applicables en fonction des axes structurants
- **Résoudre les principaux points de congestion** en lien avec les différents gestionnaires de voirie
- **Pacifier la voirie**
- Améliorer et **sensibiliser à la sécurité routière**
- **Suivre l'évolution de l'accidentologie sur le territoire**, et accompagner les gestionnaires de voirie à sécuriser les secteurs accidentogènes et apaiser la circulation



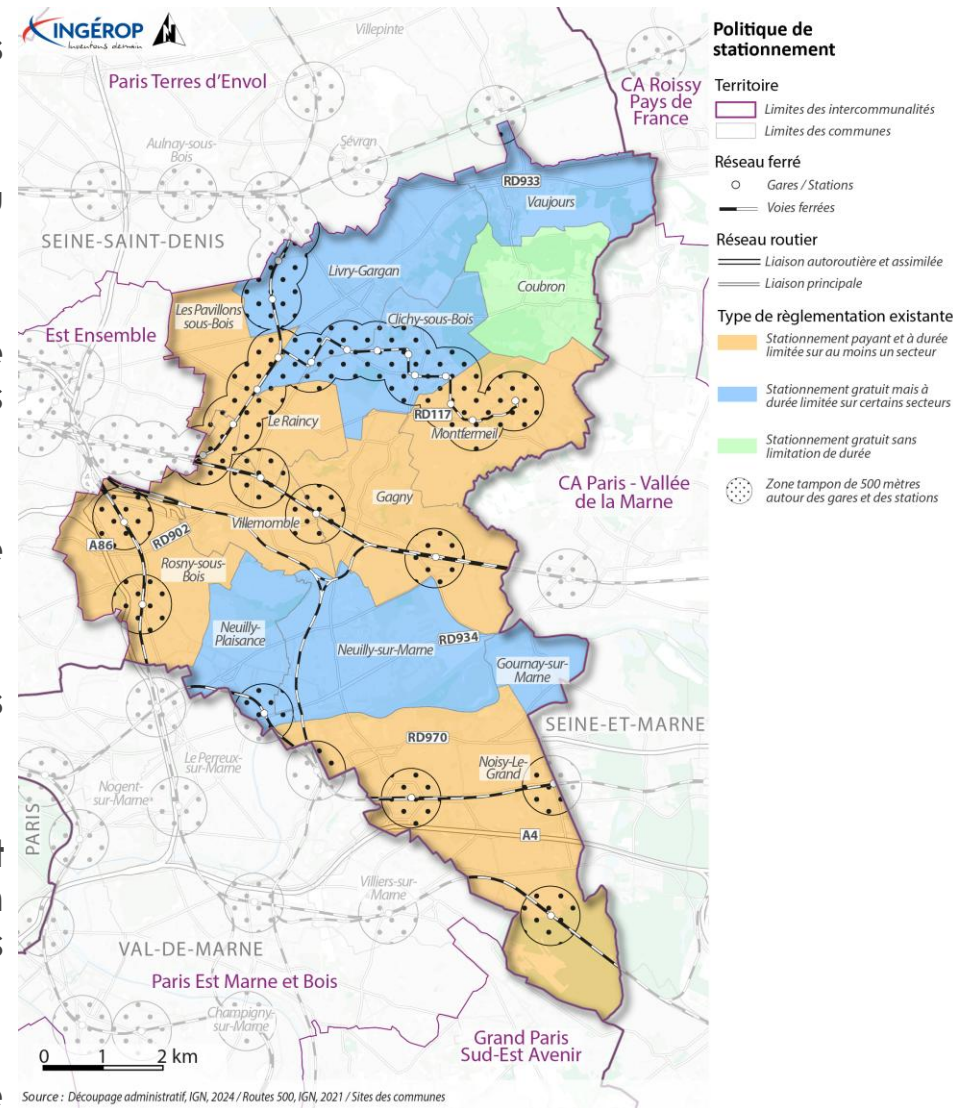
► Interroger les plans de circulation à l'échelle territoriale afin de faciliter les transitions

- Identifier les **zones de dysfonctionnement / friction**
 - Veiller à la cohérence des sens de circulation par exemple aux limites communales
- Accompagner les gestionnaires de voirie à élaborer des schémas directeurs de jalonnement routier
- Interroger les zones 30 et limitations de vitesse dans un cadre de continuité viaire
 - Veiller à la cohérence des réglementations, notamment aux limites communales



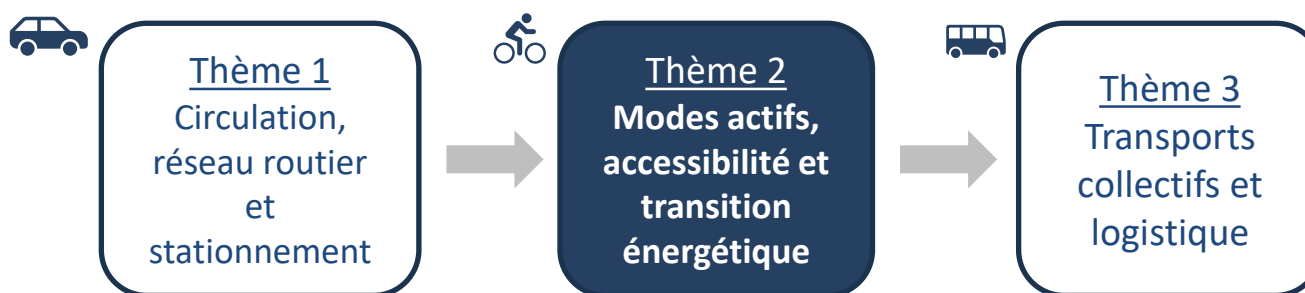
► Maîtriser et gérer le stationnement automobile

- Interroger l'harmonisation des **politiques communales de stationnement**
- **Mieux réglementer l'usage du stationnement sur voirie**
- **Optimiser l'offre de stationnement sur voirie** en zone dense pour favoriser d'autres usages
- **Optimiser l'usage des parcs de stationnement** en surface et en ouvrage
- **Travailler à la labélisation des parcs relais (P+R) du territoire**
- **Réguler l'offre de stationnement automobile dans le domaine privé** (en agissant sur les normes dans les constructions neuves)
- **Développer des bornes de recharge électriques** dans les parkings existants



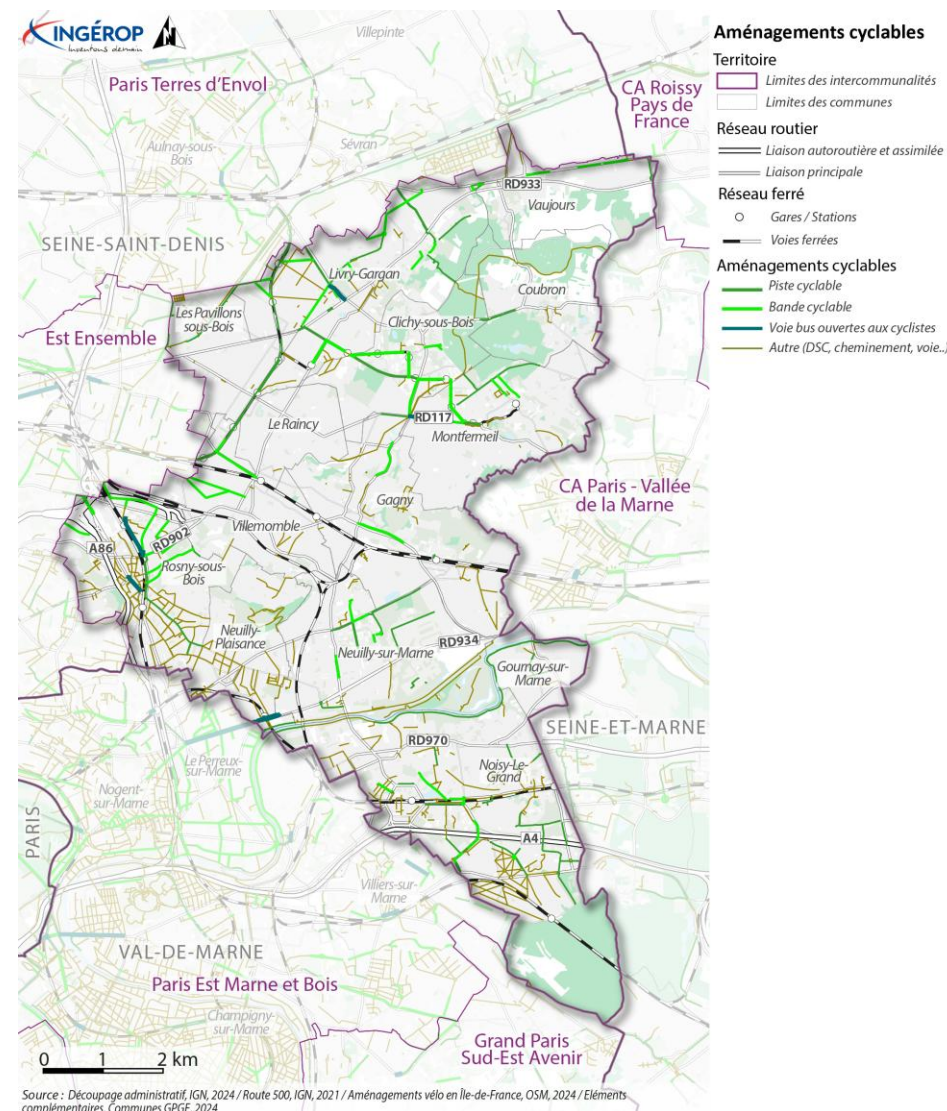
ORIENTATIONS ET ACTIONS

MODES ACTIFS, ACCESSIBILITÉ ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



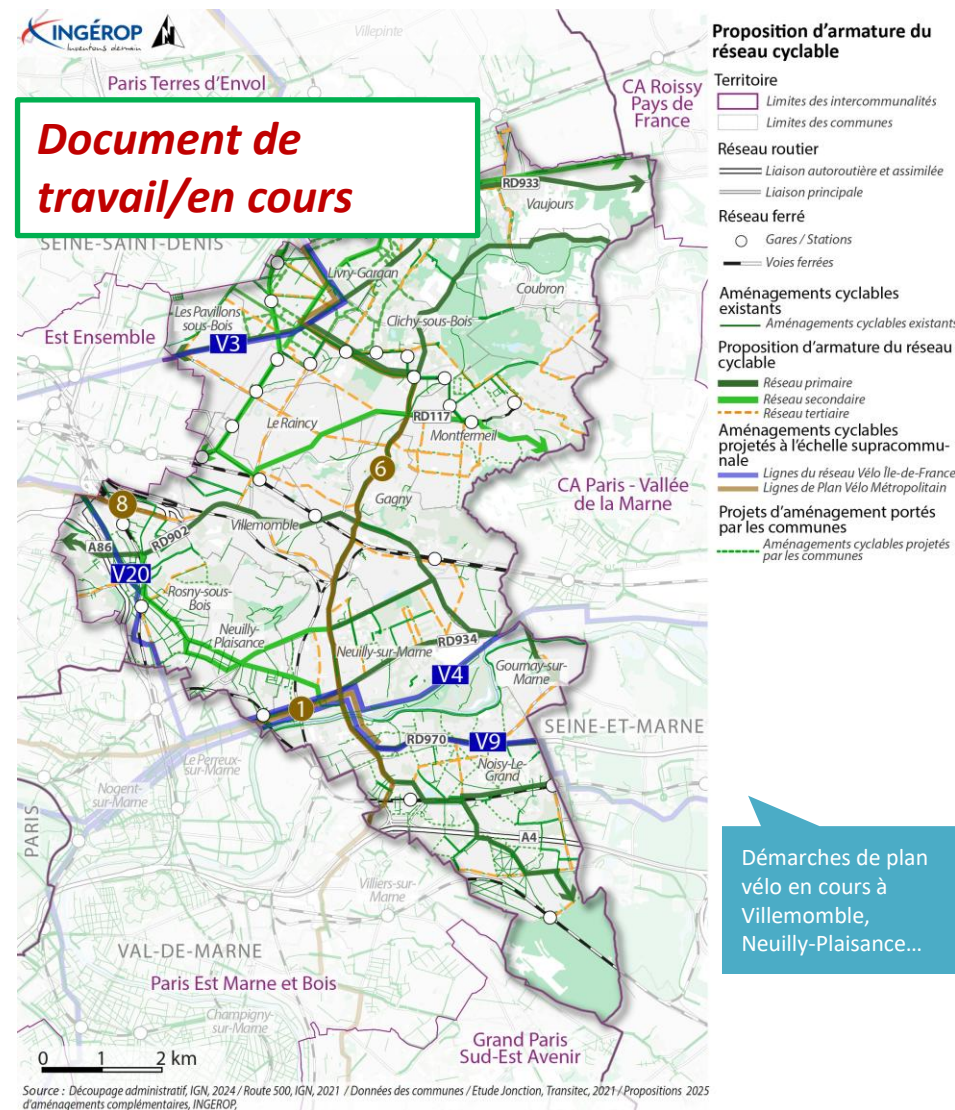
► Principaux enjeux et constats :

- **Une part modale vélo pour les déplacements domicile-travail d'environ 3 %** au sein de l'EPT
- Absence de **Schéma Directeur Cyclable territorial** mais des initiatives communales
- Des **démarches supra-intercommunales** existantes (réseau Vélo Île-de-France, plan vélo métropolitain, démarche cyclable du CD93 ...)
- Des **discontinuités dans les aménagements cyclables**
- **Une inégalité de répartition des services et du stationnement vélo**, ne favorisant pas le déploiement d'un écosystème vélo efficient
- **La marche à pied**, un mode de déplacement très utilisé notamment pour le **rabattement** vers les gares et stations
- **Environ 380 points de recharge** pour les véhicules électriques sur le territoire



► Développer l'usage du vélo

- Définir et aménager l'armature d'un réseau cyclable territorial en lien avec les réseaux supra-territoriaux (propositions d'itinéraires en cours de travail)
- Traiter les principales discontinuités cyclables
- Poursuivre le déploiement du stationnement vélo dans les espaces publics et privés
- Promouvoir l'utilisation des vélos et développer les services associés (Maison du vélo, auto-réparation, soutien aux initiatives associatives...)

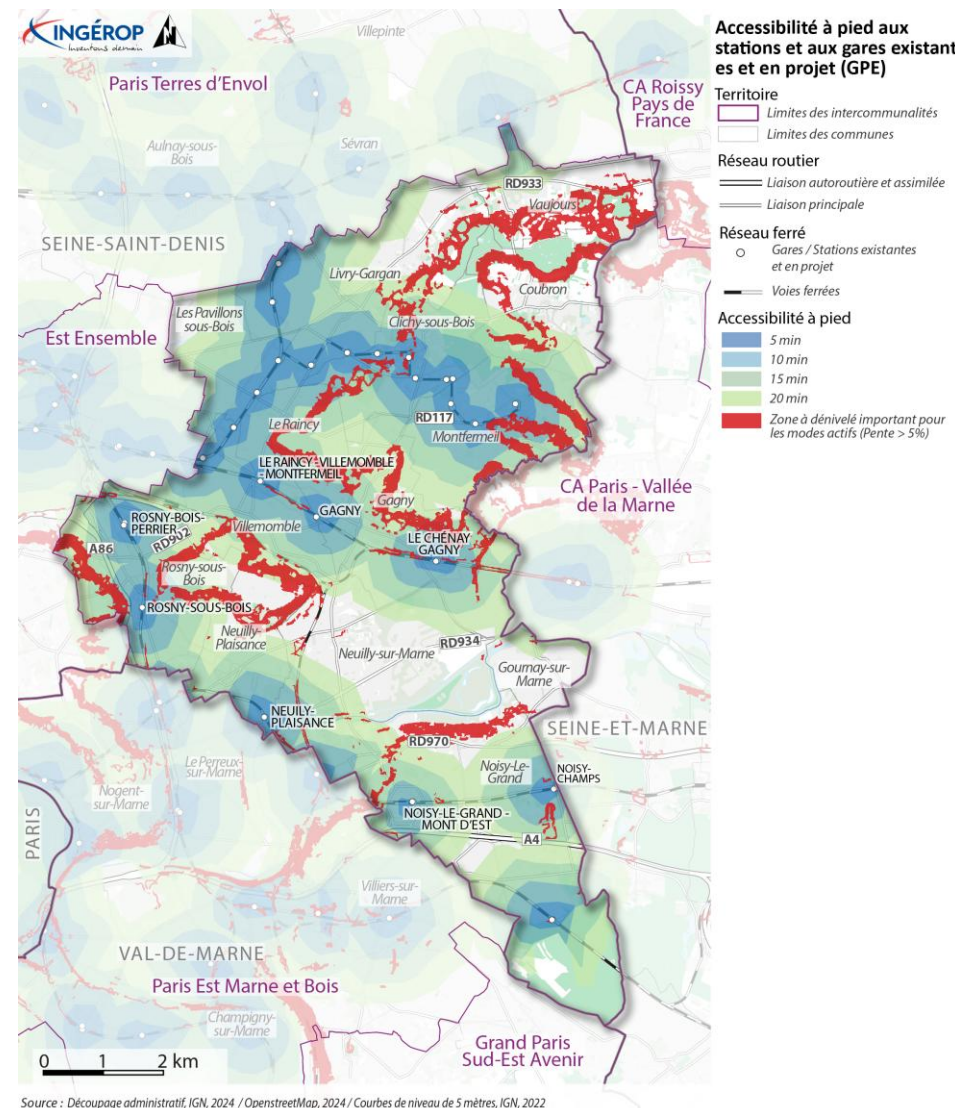


► Conforter la place de la marche

- Identifier les itinéraires les plus usuels puis évaluer leur marchabilité
- Systématiser la prise en compte de la **mobilité piétonne** dans les projets de voirie et d'aménagement
- Poursuivre l'élaboration des **PAVE (Plans d'accessibilité de la voirie et des espaces publics)** avec l'objectif de doter toutes les communes du territoire

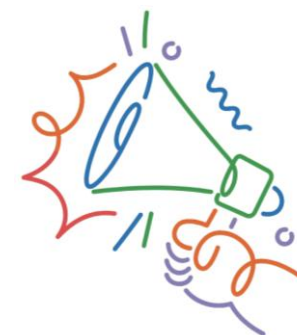
► Développer les pratiques d'ecomobilité / favoriser le recours aux véhicules électriques (transition énergétique)

- Favoriser le recours aux véhicules électriques **en développant le réseau de recharge pour les véhicules électriques**
 - Se fixer l'objectif d'atteindre 2 400 points de recharge à horizon 2030, comme préconisé dans le projet de Plan des Mobilités en Île-de-France (contre environ 380 actuellement)
- Encourager et développer la pratique du covoiturage et de l'autopartage



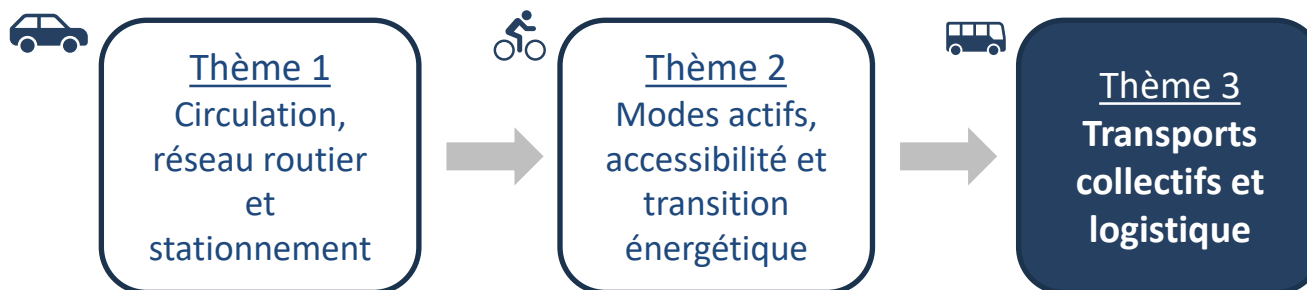
► Accompagner aux changements des comportements et des pratiques de mobilité

- **Communiquer et sensibiliser sur les solutions** alternatives à la voiture individuelle
- **Promouvoir la mobilité durable** chez les plus jeunes
- Encourager les démarches et **plans de mobilité inter-employeurs**



ORIENTATIONS ET ACTIONS

TRANSPORTS COLLECTIFS ET LOGISTIQUE



► Principaux enjeux et constats :

▪ Transports collectifs

○ Des projets structurants pour le territoire

- Arrivée des lignes du **Grand Paris Express** : 15 Sud (fin 2026), 15 Est (2031) et 16 (mi 2027-mi 2028)
- Projet du **bouclage du T4** à l'étude
- **TZEN 3** : mise en service prévue pour 2030/2031 jusqu'aux Pavillons-sous-Bois, prolongement envisagé jusqu'à Vaujours
- **Bus Bord de Marne**

○ Création de nouveaux pôles d'échanges

- Gare de Noisy-Champs,
- Gare de Rosny-Bois-Perrier,
- Gare de Clichy-Montfermeil,

○ Des bus confrontés à des difficultés de circulation pénalisant leur attractivité et régularité

▪ Logistique :

- Des démarches en cours par la Métropole du Grand Paris et le Département de la Seine-Saint-Denis
- Une grande hétérogénéité des politiques et arrêtés de circulation et de stationnement des poids-lourds / des livraisons



Future gare de Clichy-Montfermeil (Site de la ville de Montfermeil)



Future gare de Noisy-Champs (Site de l'EpaMarne)



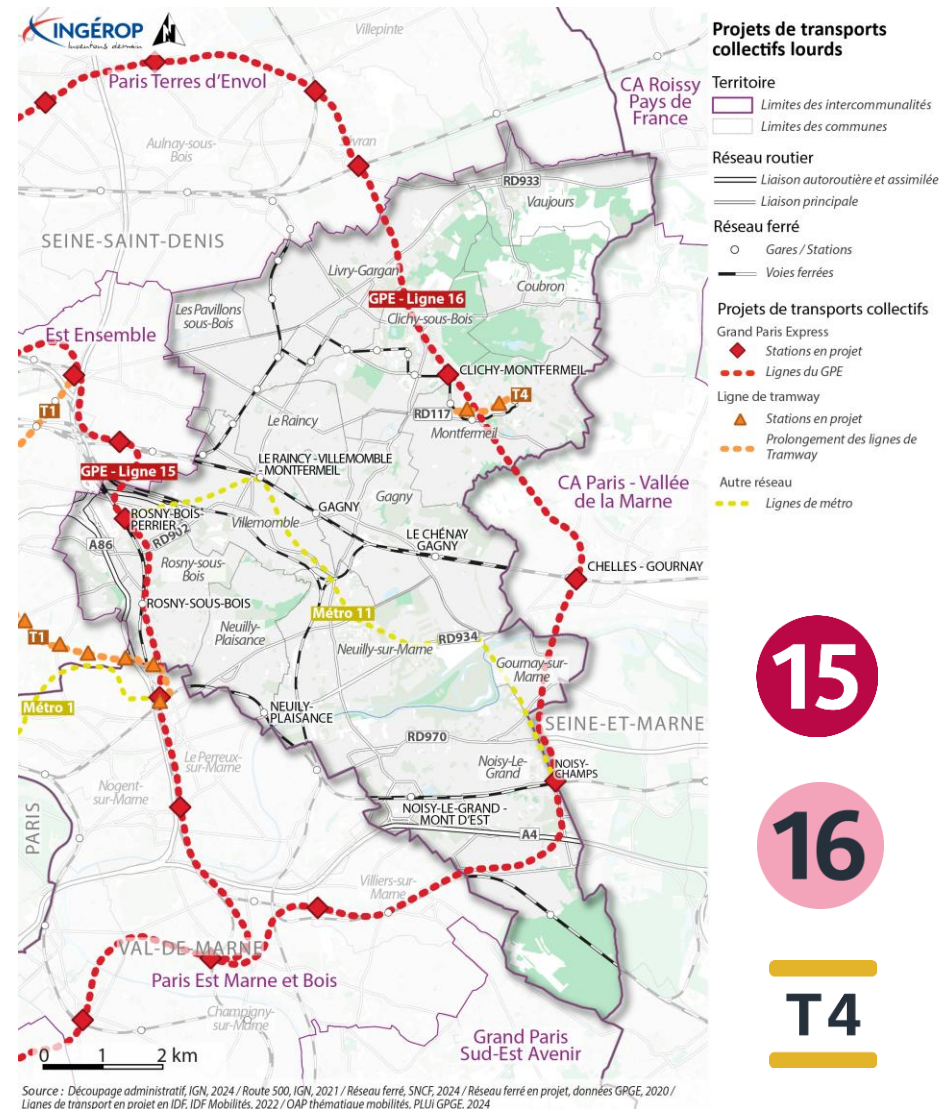
Aire de livraison

► Développer les modes de transports collectifs lourds alternatifs à la voiture

- Travailler avec Île-de-France Mobilités sur le développement du **maillage en transports en commun structurants**
 - Porter politiquement les grands projets de transport (bouclage du T4 et prolongement du M11 à long termes)

► Améliorer l'intermodalité au niveau des pôles d'échanges multimodaux

- **Optimiser le rabattement** vers les gares et stations existantes
- **Accompagner** la mise en service de **nouvelles infrastructures de transport structurantes** et la création de **pôles d'échanges** (en prévoyant leur accessibilité et leur intégration)

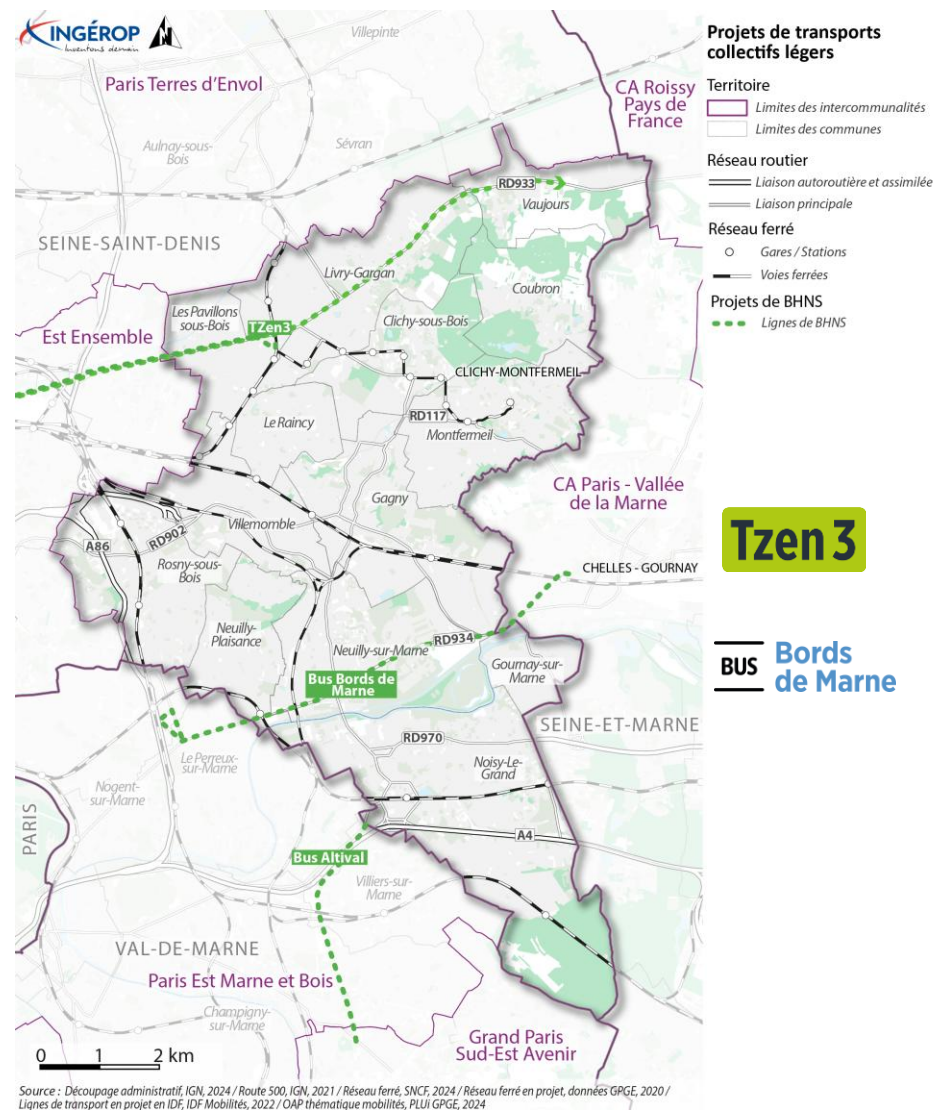


► Développer les transports en commun de surface et renforcer l'attractivité du réseau de bus pour encourager son utilisation

- Travailler avec Île-de-France Mobilités (IdFM) sur le développement du **maillage en bus à haut niveau de service**
 - Porter politiquement le **prolongement du TZEN 3 jusqu'à Vaujours**, ainsi que le projet **Bus Bords de Marne** et travailler à l'intégration des nouvelles stations
- Travailler avec IdFM sur l'adaptation des **fréquences, amplitudes** horaires et **desserte** du réseau de bus en **adéquation avec les besoins des habitants**
- Relayer les **informations aux voyageurs** (au niveau des arrêts et en cas de déviation notamment)

► Améliorer la performance des lignes de bus

- Mener des actions sur la **voirie** pour faciliter la circulation des bus
- Poursuivre la mise en **accessibilité** du réseau de bus pour **atteindre 100% des arrêts accessibles à horizon PLM** (hors impossibilité technique)



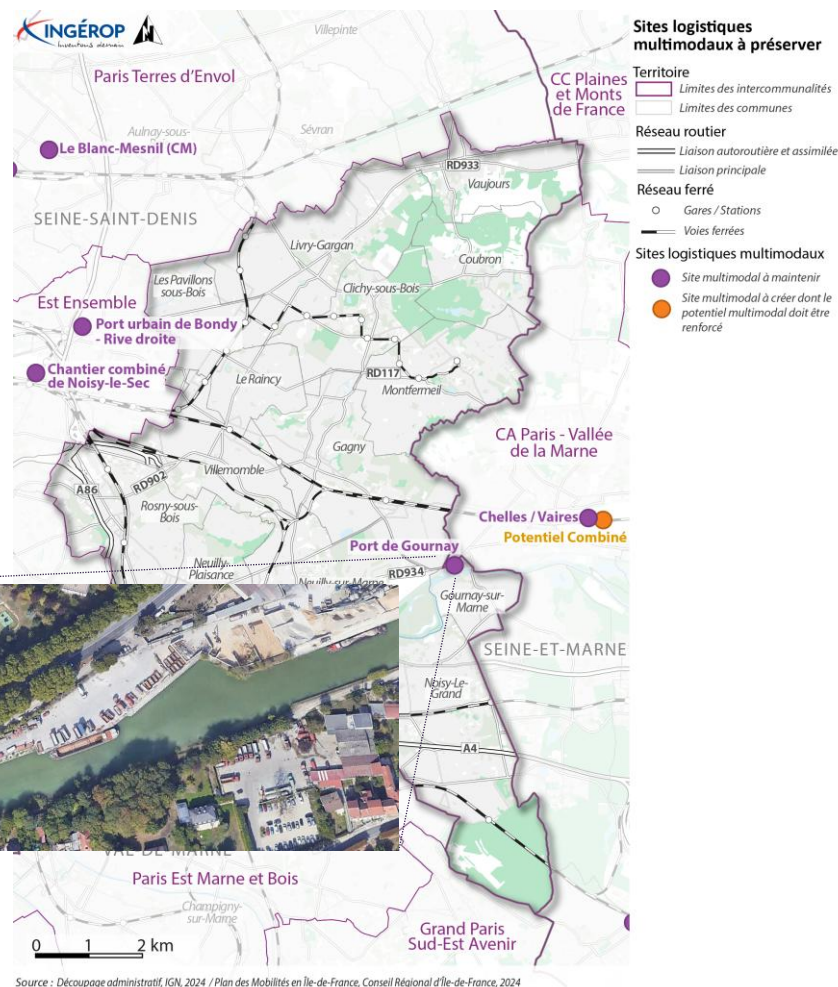


► Optimiser le transport et la livraison des marchandises

- Adapter le système de livraison AUX évolutions de la société (dernier km, cyclo-logistique, points relais...)
- Harmoniser et adapter la réglementation pour faciliter sa compréhension et son application

► Développer le recours au transport fluvial

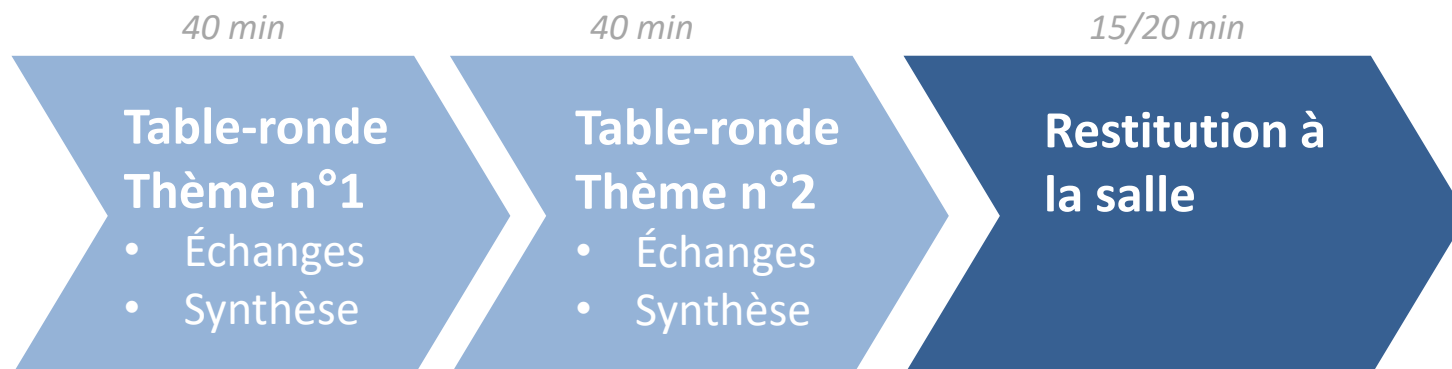
- Mener des réflexions sur les potentialités du port de Gournay
- Poursuivre la réflexion partenariale autour du Canal de l'Ourcq, transport de passagers sur la Marne...
- Participer aux échanges sur le site combiné de Chelles / Vaires



TABLES-RONDES

Tables-rondes

- ▶ Répartition par table-ronde thématique
- ▶ 1 table par thématique (3 tables, 3 thématiques), **avec changement de table au milieu de la séance**, pour pouvoir échanger sur une autre thématique
- ▶ Échanges portant sur :
 - Les actions envisagées et votre niveau d'accord avec celles-ci
 - Leur priorisation
 - Des exemples de mesures concrètes
 - Des compléments à apporter
- ▶ Pour chaque table :
 - 1 animateur (INGEROP ou Grand Paris Grand Est)
 - 1 rapporteur
- ▶ Après le travail en groupe, restitution à tous les participants :



Thème 1
Réseau routier,
circulation et
stationnement



Thème 2
Modes actifs,
accessibilité et
transition énergétique



Thème 3
Transports collectifs
et logistique urbaine



Chiffres clés

+

Cartes thématiques

+

Tableau d’avis sur les actions,

à remplir collectivement à chaque table

Plan d'actions											
Fluidez, améliorez et sécurisez la circulation automobile											
Hiérarchiser et aménager le réseau viabilier pour sécuriser les déplacements et améliorer le partage de l'espace public											
Pacifier la voirie											
Ordonner le trafic de transit dans les zones de transit et formaliser les politiques de circulation applicables en fonction des axes stratégiques											
Traiter les principales coupures urbaines entravant les déplacements											
Résoudre les principaux points de congestion en lien avec les infrastructures routières de transit											
Améliorer et sécuriser la sécurité routière											
Suivre l'évolution de l'accidentologie sur le territoire, et accompagner les gestionnaires de voirie à sécuriser les secteurs à risques et améliorer la circulation											
Interroger les plans de circulation à l'échelle territoriale afin de faciliter les déplacements											
Identifier les zones de dysfonctionnement / fiction											
Accompagner les gestionnaires de voirie à élaborer des schémas directeurs de planification routière											
Interroger les zones 30 et les zones de transit dans un cadre de continuité voirie											
Moderniser et gérer le stationnement automobile											
Interroger l'harmonisation des politiques communales de stationnement											
Mieux réguler l'usage du stationnement sur voirie											
Optimiser l'offre de stationnement sur voirie en amont des événements pour favoriser d'autres usages											
Optimiser l'usage des parcs de stationnement sous-utilisés en soirée											
Travailler à la rationalisation des parkings (P+R) du territoire											
Réguler l'offre de stationnement automobile dans le domaine privé (en agissant sur les normes dans les constructions neuves)											
Développer des bornes de recharge électriques dans les parkings publics											



RESTITUTION DES TABLES-RONDES

CONCLUSION ET POURSUITE DE LA DEMARCHE

